

# Rapport de la Commission de gestion et finances du Conseil régional du district de Nyon

## Préavis du Comité de Direction n°64-2016

---

### Concernant la demande de crédit de CHF 165'000. — pour la participation du Conseil Régional à la mise en œuvre du Contrat corridors biologiques Lac-Pied du Jura

---

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La Commission de gestion et finances formée de MM. Frédéric Guilloud, Jean-Pierre Streit, Jean-Francis Costiou, Pierre Friedli et Christian Graf s'est réunie le 18 février 2016 au siège du Conseil Régional en présence de M. Bernard Penel, responsable des finances du Codir et de M. Patrick Freudiger, Secrétaire général. Nous les remercions de leurs explications. M. Frédéric Mani est excusé.

La mise en œuvre du Contrat corridors biologiques Lac-Pied du Jura concerne les 33 communes du périmètre Lac-Pied du Jura avec des mesures collectives et localisées.

Le Conseil Régional pilote l'ensemble du contrat corridors Lac – Pied du Jura. La part régionale est divisée entre l'ensemble des Communes du contrat et le Conseil Régional à parité (ch. 4 plan de financement). L'engagement du Conseil Régional s'élève à un montant arrondi à CHF 165'000. — pour les 5 années de mise en œuvre dès la signature du contrat (Printemps 2016 – Printemps 2021).

Votre commission de gestion et de finances est unanime à soutenir ce préavis n°64-2016 pour la demande de crédit d'investissement de CHF 165'000. — pour le Contrat corridors biologiques Lac-Pied du Jura.

Après étude de ce préavis n°64-2016, votre commission de gestion et finance vous prie d'accepter le crédit d'investissement de CHF 165'000. — en faveur du Contrat corridors biologiques Lac-Pied du Jura, et d'imputer ce montant sur le compte d'investissement. Ce montant sera amorti en 5 ans.

Arnex-sur-Nyon, le 28.03.2016

Membres de la Commission :

MM. Frédéric Guilloud	.....
Jean-Pierre Streit	.....
Francis Costiou	.....
Jean-Pierre Friedli	.....
Christian Graf, rapporteur	.....